



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

Information du public : ce document doit être affiché en mairie dans les deux jours ouvrés  
suivant la date de sa réception (art D.1321 -103 à 105 du Code de la Santé Publique)



Délégation départementale de la Charente-Maritime

Pôle Santé Publique et Santé Environnementale  
Service Santé Environnement

## CONTROLE SANITAIRE DES EAUX DESTINEES A LA CONSOMMATION HUMAINE

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance les résultats des analyses effectuées sur l'échantillon prélevé dans le cadre du programme de contrôle sanitaire des eaux d'alimentation humaine de :

### Unité de Gestion : A.I. DE LA ROCHELLE-NORD

Prélèvement	00143733	Commune	CHARRON
Unité de gestion	0035 - A.I. DE LA ROCHELLE-NORD	Prélevé le	vendredi 12 avril 2024 à 09h30
Installation	UDI 000343 - R. DE CHARRON	par	O. DANGLETERRE
Point de surveillance	0000000624 CENTRE BOURG	Motif	Contrôle sanitaire plomb cuivre et nickel
Localisation exacte	ROBINET EVIER BUANDERIE MAIRIE	Type d'eau	Eau distribuée désinfectée

Analyse effectuée par : QUALYSE - SITE DE LA ROCHELLE (17) 1701  
Type de l'analyse : D2PCN Code SISE de l'analyse : 00143682 Référence laboratoire : 24041103282601

Analyses laboratoire	Résultats	Limites	Références	Observations
<b>OLIGO-ELEMENTS ET MICROPOLLUANTS MINERAUX</b>				
Cuivre	0,1 mg/L	2	1	
Nickel	1,4 µg/L	20		
Plomb	3,1 µg/L	10		

### CONCLUSION SANITAIRE ( Prélèvement N° : 00143733)

Eau d'alimentation conforme aux exigences de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés.

La Rochelle, le 24 mai 2024  
Le Directeur de la délégation départementale

Laurent FLAMENT